

L'ABrégé

Un nouveau bureau
à la FRAB

page 8



Développement des filières
monogastriques bio

page 9



DOSSIER :
L'AB en
Champagne-Ardenne
continue sa progression

page 14

Portrait de producteur

Rencontre avec
**Dominique
GUENAT**

page 8



Actualités

- 4 Actualités bio nationales
- 5 Actualités bio régionales
- 6 Vie du réseau régional

Portrait

- 8 Rencontre avec Dominique GUENAT

Grand format

- 8 Du chanvre en région
- 9 Les enjeux du développement des filières monogastriques bio
- 14 Dossier : L'AB en Champagne-Ardenne continue sa progression

Pratique

- 16 Agenda, formation et annonces

9 Les enjeux du développement des filières monogastriques bio



8 Rencontre avec Dominique GUENAT



MENTIONS LÉGALES

Publication

L'ABrégé N°69 | Octobre 2015

Directeur de publication :

Sylvie CORPART

Présidente de la FRAB Champagne-Ardenne

Ont participé à ce numéro :

Producteurs : Sylvie CORPART /

DOMINIQUE TASSOT / GILLES THOREY /

Dominique GUENAT

FRAB : Céline BARRERE / Joël BOURDERIOUX /

Sébastien DUSOIR / Gwladys FONTANIEU /

Marina GALY / Iska GLÄSER / Bastien GUICHETEAU /

Samuel MARTIN

GAB : Mathilde COUTURIER / Samuel MARTIN /

Marina GALY

Création graphique et mise en page :

Sébastien DUSOIR, chargé de communication

Crédits Photos : © FRAB Champagne-Ardenne

Impression : Imprimerie Morault, imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales en 300 exemplaires.

Edition : octobre 2015

ISSN : 1967-7537

L'ABrégé est le magazine d'information du réseau bio de Champagne-Ardenne réalisé par la FRAB Champagne-Ardenne : Complexe agricole du Mont Bernard, 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 03 26 64 96 81 - Site web : <http://www.biochampagneardenne.org/>

Publicité

Vous souhaitez devenir annonceur dans l'ABrégé ?

Il vous est possible de vous faire connaître et de promouvoir vos produits ou services directement auprès des opérateurs régionaux de l'agriculture biologique, en insérant un encart publicitaire dans l'ABrégé.

Pour plus d'informations, contactez Sébastien au

03 26 64 90 29 ou par e-mail :

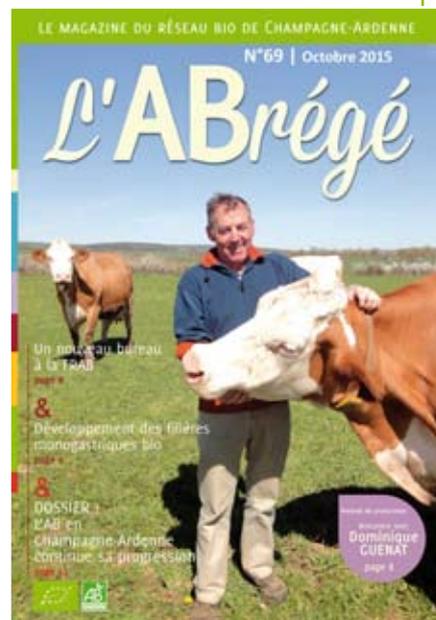
s.dusoir@biochampagneardenne.org

S'abonner

L'ABrégé est envoyé gratuitement aux adhérents et sympathisants du Réseau bio : GAB, FRAB et Association des Champagnes Biologiques.

Si vous n'êtes ni adhérent, ni sympathisant, et que vous souhaitez recevoir l'ABrégé, vous avez deux possibilités pour vous abonner :

- version papier : 12 € pour 4 numéros;
- version électronique au format pdf : 6 € pour 4 numéros.



Membres du réseau FNAB



• Agrobio 08 •

Les Agriculteurs Bio des Ardennes



• Abba 10 •

Les Agriculteurs Bio de l'Aube



• Agrobio 51 •

Les Agriculteurs Bio de la Marne



• ACB •

Association des Champagnes Biologiques



• FRAB •

Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne



• FNAB •

Fédération Nationale d'Agriculture BIOLOGIQUE

EDITO

de : Sylvie CORPART, Présidente de la FRAB Champagne-Ardenne

EMAIL : s.corpart@biochampagneardenne.org



Productrice de plantes aromatiques et médicinales à Cormicy (51), sur une surface d'à peine 1ha, j'ai longtemps pensé que je n'étais pas légitime pour représenter la bio en Champagne-Ardenne. Mais le conseil d'administration de la FRAB, en m'éliasant présidente, a balayé mes doutes et fait preuve d'une double reconnaissance : celle des « petites structures » et celle de l'ouverture à des cultures qui ne sont pas classiques dans le paysage agricole régional.

Je vais donc m'atteler, avec le soutien du bureau, à honorer cette confiance et poursuivre les actions engagées sous la présidence de Tony CHOCADELLE, que je salue pour son travail et son implication, et mener celles qui nous attendent.

Deux enjeux majeurs pour cette fin d'année qui se poursuivront en 2016 :

Tout d'abord, le Plan Ambition Bio, dont la signature le 30 octobre réunira tous les acteurs de la région ainsi que les services de l'Etat autour de plusieurs objectifs essentiels et partagés comme

celui du doublement des surfaces bio d'ici 2020. L'évènement se déroulera sur la ferme de Jérôme OUDART dont je remercie au passage la disponibilité.

Cet évènement est une première étape mais elle devra être suivie de faits à la hauteur de l'ambition annoncée. Je ne doute pas que ce soit la première pierre d'un chantier de grande ampleur dont la FRAB sera l'un des architectes et intégralement partie prenante.

Ensuite, c'est un véritable travail de fond que la réforme territoriale nous amène à faire au sein de notre réseau avec nos collègues d'Alsace et de Lorraine. Il nous faut offrir un seul et même « visage » de la bio aux partenaires de demain tout en conservant les identités de nos territoires. Le paysage agricole allant de la Champagne-Ardenne à la plaine d'Alsace offre une diversité et une richesse peu communes que nous nous devons de valoriser et de préserver. Les acteurs de la bio seront sollicités à tous les niveaux (GABs, GRABs...) afin de définir une stratégie commune.

La tâche est donc très vaste ! Il nous appartient à tous de nous unir tous pour former un réseau fort et donner l'idée à ceux qui s'interrogent sur la pérennité d'un certain système, ceux qui souhaitent évoluer dans une société où les hommes et les femmes sont acteurs et maîtres de leurs métiers et non simples exécutants, de venir nous rejoindre. Je compte sur chacun d'entre vous pour m'aider dans cette ambition qui, si l'on y réfléchit quelques instants, ne relève que du bon sens puisque nous sommes censés partager les mêmes valeurs humaines, sociétales et environnementales.

Au nom de la FRAB, je lance donc cet appel à tous les producteurs :

La bio a besoin de vous tous et j'ai besoin de vous tous !

Depuis 1998, la FRAB édite l'ABrégé : le magazine d'information régional du réseau bio, destiné aux producteurs bio de la région. Il présente l'actualité départementale, régionale et nationale, sur les filières, le développement, les politiques agricoles, les actions de la FRAB Champagne-Ardenne et les évènements. Portraits, dossiers, agenda et petites annonces viennent enrichir son contenu.

L'ABrégé **doit être** un outil d'échange d'information au sein du réseau bio de Champagne-Ardenne. C'est pourquoi, en tant qu'adhérent ou sympathisant, vous avez la possibilité de participer à sa rédaction, en proposant des sujets qui vous intéressent, en nous tenant informés d'initiatives intéressantes près de chez vous, ou même en rédigeant un article !



EN BREF

CRISE AGRICOLE : LA FNAB FAIT DES PROPOSITIONS ET SOUHAITE DES DÉCISIONS SUR LE LONG TERME, DANS L'INTÉRÊT DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AINSI QUE DES CITOYENS

2 septembre

À l'heure où certaines filières conventionnelles connaissent des crises profondes conjoncturelles et ou structurelles, les productrices et producteurs bio de la FNAB souhaitent apporter leurs contributions aux débats en offrant des perspectives encourageantes et positives aux productrices et producteurs français.

Il s'agit pour nous d'avoir un raisonnement à long terme qui englobe l'ensemble des enjeux agricoles et sociétaux et pas seulement une réponse de court terme à une situation économique dramatique dans les élevages.

Les enjeux sont multiples : il s'agit de créer de la valeur ajoutée et des emplois sur les fermes et sur les territoires tout en préservant le sol, l'eau l'air la biodiversité la santé des producteurs et des consommateurs et en répondant aux défis du changement climatique.

L'agriculture biologique permet de répondre à cette nécessité d'avoir une compétitivité multiple de l'agriculture (compétitivité sociale, environnementale et économique)
Il faut renforcer les politiques publiques en ce sens : le programme Ambition Bio doit être conforté avec davantage de moyens, les services environnementaux et sociaux de la bio doivent être reconnus et rémunérés par les fonds régionaux du FEADER, le programme ecophyto doit être réorienté vers l'arrêt de l'utilisation des pesticides,...

Il s'agit d'avoir les moyens d'accompagner des éleveuses et éleveurs au changement de leurs systèmes de production et leur proposer de nouveaux repères ou rep'A.I.R pour
Autonomie, Innovation, Résilience :

Autonomie : Il faut inciter les fermes à rechercher toujours plus l'autonomie fourragère et énergétique, à privilégier les démarches collectives comme l'achat de matériel en commun, à supprimer les dépenses en intrants chimiques,...

LES TWEETS DE LA BIO

 **LEBLOGDELABIO @LEBLOGDELABIO**
65% des Français mangent Bio chaque mois
<http://ow.ly/SVjHC> #agriculture #bio #alimentation
#consommation
2 oct. 2015

 **UN-AGROALIMENTAIRE @UN_AGRO**
La France se convertit au bio: Longtemps derrière ses voisins en matière d'agriculture biologique, la France r...
<http://bit.ly/1OSXMg2>
23 sept. 2015

 **BIOCOMTOUT @BIOCOMTOUT**
Le Bio poursuit sa progression ! La surface de terres agricoles Bio a progressé de +10% en France
>... <http://fb.me/4GLPE1dIV>
22 sept. 2015

Suivez la FRAB sur Twitter : **@biochampardenne**
<https://twitter.com/biochampardenne>

Innovation : Il faut innover dans de nouvelles relations sociales et commerciales pour de véritables filières transparentes et équitables et une économie relocalisée. Les CVO (Contributions Volontaires Obligatoires) des interprofessions doivent servir à cela.

Résilience : Il faut augmenter la capacité des fermes à résister aux aléas climatiques et économiques par la diversité des productions et des circuits de commercialisation

L'agriculture française n'aura d'avenir que si elle répond d'abord aux intérêts communs de la société :

- Produire des aliments de haute qualité nutritionnelle et gustative
- Créer de la valeur ajoutée économique sociale et environnementale sur les territoires

De cette manière on renforce l'engagement réciproque entre paysans et citoyens. Ces solutions existent déjà partout en France elles ne demandent qu'à changer d'échelle.

Stéphanie PAGEOT



ÇA S'EST PASSÉ DANS LA FUTURE GRANDE RÉGION

RÉFORME TERRITORIALE, LES GRAB DU GRAND EST SE PRÉPARENT

Cet été, les groupements régionaux bio d'Alsace¹, de Lorraine² et de Champagne-Ardenne se sont rencontrés au CGA Lorraine à Laxou (54) pour se préparer ensemble à la réforme territoriale qui prendra effet dès 2016.

L'objectif de cette matinée était de faire le point sur le développement de la bio dans les trois régions et d'évaluer leur potentiel une fois regroupées. Cette réunion s'est appuyée sur les bases posées lors de la table ronde de l'Assemblée Générale de la FRAB de mars dernier : «*Quelle organisation du réseau de producteurs bio dans la nouvelle grande région?*».



Un état des lieux sur le mode de fonctionnement des trois réseaux régionaux a également été dressé, l'objectif était de chercher de la cohérence et d'évaluer les mutualisations envisageables. A titre d'exemple, une réflexion est en cours sur le rapprochement des observatoires de l'AB des trois régions.

LES CHIFFRES DE LA BIO

1726

C'est le nombre de fermes et domaines bio des régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne.

Chiffres Agence Bio, juin 2015

Au final, plus de questions que de réponses ont émané de cette première rencontre : il reste beaucoup de travail pour préparer un éventuel regroupement au sein d'une même structure inter-régionale. Cependant, les structures concernées ont mesuré l'intérêt à se coordonner pour devenir un seul interlocuteur à la future instance territoriale.



Suite à ce constat, les trois GRAB ont acté d'interpeler conjointement les candidats aux prochaines élections régionales sur la place de l'AB dans leur programme d'actions pour la nouvelle région.

¹ : Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace

² : Centre des Groupements des Agrobiologistes de Lorraine

Société ECOCEP

Amis Viticulteurs ne brûlez plus vos charpentes Bio !

Ces charpentes sont reprises par les équipes ECOCEP qui, après collecte, regroupement, calibrage et préparation, les acheminent vers des unités de traitement.

Vous bénéficiez de plus d'une rémunération fonction des surfaces concernées.

Pour plus de renseignements : Société Ecocep, 51360 Verzenay, Tél : 06.07.11.42.08



Votre publicité ici?
Appelez le 03 26 64 90 29

ELUS FRAB : UN NOUVEAU BUREAU

Suite au conseil d'administration de la FRAB du 25 août dernier, un nouveau bureau a été élu. Sylvie CORPART, productrice bio dans la Marne a été élue au poste de Présidente et succède donc à Tony CHOCARDELLE. Les administrateurs ont voté à l'unanimité le reste du nouveau bureau de la FRAB.

Ci-dessous, la composition des nouveaux élus de la FRAB :

- Présidente : Sylvie CORPART (51)



- Vice-président : Gilles THOREY (10)



- Vice-président suppléant : Vincent RONDELET (52)



- Trésorier : Dominique TASSOT (08)



- Trésorier suppléant : Fabrice BERTON (10)



- Secrétaire : Eric ZINS (51)



- Secrétaire suppléant : Colette BONNET (10)



Ce bureau sera appuyé et soutenu par les producteurs membres du conseil d'administration suivants :

Représentants régionaux :

Tony CHOCARDELLE, Gilles GUILLET, Karine MARCHAL, José MOLARD, Claude ROLLET.

Représentants des Ardennes :

Laurent COUSIN, Cyrille MORHAIN.

Représentants de la Marne :

Stéphane MAINSANT, Benoît MASSART, Cyrille RENAULT.

Représentants de l'Aube :

Mary LAURENCE, Patrick MICHON.

Représentant de la Haute Marne :

Xavier DELEAU, Nicolas GY, Jacques MAROILLEY.

Cette nouvelle équipe représentera et portera la voix des producteurs bio champardennais auprès des différentes instances de la région, des régions voisines et également au niveau national.

Des dossiers cruciaux pour l'avenir

L'ensemble du conseil d'administration doit mener à bien plusieurs dossiers cruciaux pour l'avenir de l'agriculture biologique à différents niveaux : départementaux, régionaux mais aussi inter-régionaux d'ici la fin de cette année et pour 2016. Ces dossiers portent entre autre sur :

- L'organisation de la signature du **Plan Ambition Bio régional** qui se déroulera le 30 octobre sur la ferme de Jérôme OUDART à Brugny-Vaudancourt (51), avec l'ensemble des acteurs impliqués par ce plan : la Chambre Régionale d'Agriculture, le Conseil Régional, la DRAAF Champagne-Ardenne et les Agences de l'Eau présentes sur le territoire.

- La coordination, le dépôt et le suivi des **dossiers de financement de l'ensemble du réseau bio régional**. Ces demandes de financement concernent l'animation des structures GAB, ACB, FRAB pour 2016 en cohérence avec les actions inscrites et validées dans le Plan Ambition Bio. Les partenaires financiers ont ces dossiers en main, reste à connaître leur implication pour le développement de la bio sur leur territoire. Ce dossier est capital pour le maintien et le développement de la bio en région.

- Dans le contexte de la **réforme territoriale**, préparer une **nouvelle organisation du réseau** des producteurs bio avec nos structures homologues Lorraine et Alsacienne. Ce chantier interrégional va demander une implication de toutes les structures départementales et régionales.

Ces dossiers concernent et impacteront tous les producteurs bio, de toutes les générations, donc mobilisez vous!

Pour un développement de l'agriculture biologique tel que le souhaite les producteurs bio :

Adhères à vos groupement départementaux!



AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET BIODYNAMIQUE DE L'AUBE

Grande première : l'ABBA intervient dans les stages 21h

L'Ardear, les Civam, le réseau FRAB et Terre de Liens Champagne-Ardenne, sont toutes des associations qui travaillent au développement de projets agro-écologiques dans les fermes de la région. Les outils mis à disposition des agriculteurs ont pour objectif de les accompagner dans les changements de pratiques agricoles, de faciliter les installations de nouveaux paysans sur des projets viables, vivables et enfin d'encourager la création d'activités en milieu rural.

Afin de donner plus de visibilité aux démarches alternatives auprès des futurs agriculteurs de la région, la FRAB intervient, au même titre que les autres associations dans les stages 21h.



Dans l'Aube, c'est essentiellement le réseau bio qui intervient. Un créneau de 2h30 est

prévu sur la thématique de l'agro-écologie. Les interventions seront réalisées par le GAB de l'Aube en présence d'un animateur et de 2 paysans volontaires.

Ces interventions sont intéressantes pour plusieurs raisons :

- Rencontrer et faire connaître le réseau bio auprès des futurs agriculteurs
- Faire connaître et sensibiliser les jeunes à l'agriculture biologique et aux démarches alternatives

C'est dans cette optique que le 24 septembre dernier le GAB de l'Aube est intervenu pour la première fois dans un stage 21h.

Bertrand GAUTHEROT (viticulteur bio) et Alain HERBINET (céréalier membre du CIVAM) accompagnés par Samuel MARTIN (animateur FRAB - ABBA) sont intervenus auprès de 10 stagiaires en cours d'installation. L'assemblée composée de futurs polyculteurs, viticulteurs et éleveurs se sont montrés curieux et surpris de voir des expériences agricoles viables et vivables qui coupent avec les schémas qu'ils ont habitude de voir. Les stagiaires ont été interrogés et sensibilisés à leurs futurs ancrages sociaux, environnementaux, économiques et territoriaux de leur ferme. L'intervention s'est très bien passée, les retours sont positifs et encourageants pour l'avenir.

Le prochain stage 21h dans l'Aube aura lieu le 26 novembre prochain. Le GAB de l'Aube interviendra de nouveau à cette occasion.

AGROBIO 51

Agrobio en Champagne intervient à la MFR de Gionges

Le 5 octobre dernier, Marina est intervenue auprès d'une classe d'élèves de 1ère de la MFR de Gionges pour une introduction sur l'agriculture biologique.

Les élèves se sont montrés septiques mais curieux vis-à-vis de ce mode de production. Peut-on nourrir le monde en AB ? L'AB est-elle rentable pour les producteurs ? L'AB est-elle meilleure pour l'environnement ? Quelles sont les garanties offertes par le label ? sont quelques-unes des questions qu'ils se sont posées et sur lesquelles ils ont été amenés à réfléchir par un travail sous forme d'ateliers. Suite à cette intervention en classe, les élèves iront visiter la ferme de Vincent Lalouelle en novembre prochain. L'occasion de mettre les pieds sur une ferme bio et d'échanger avec un producteur bio. De plus, Vincent faisant partie du Réseau de Fermes Témoins, il dispose sur sa ferme d'un diagnostic de durabilité de son exploitation.

Les jeunes générations ne sont pas forcément les plus favorables à l'AB et il est intéressant d'aller à leur rencontre lors d'intervention de ce genre pour lever les a priori et, sans forcément chercher à les convaincre, ouvrir des pistes de réflexion pour leurs installations futures.

GAB 52

Une nouvelle animatrice au GAB



Mathilde COUTURIER remplace Marine BAU depuis le 1er septembre 2015.

Le GAB remercie Marine pour son travail auprès des producteurs ces dernières années et lui souhaite une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne.

Mathilde est à votre disposition par téléphone au : **03 25 35 03 30**

ou par mail :

mcouturier@haute-marne.chambagri.fr

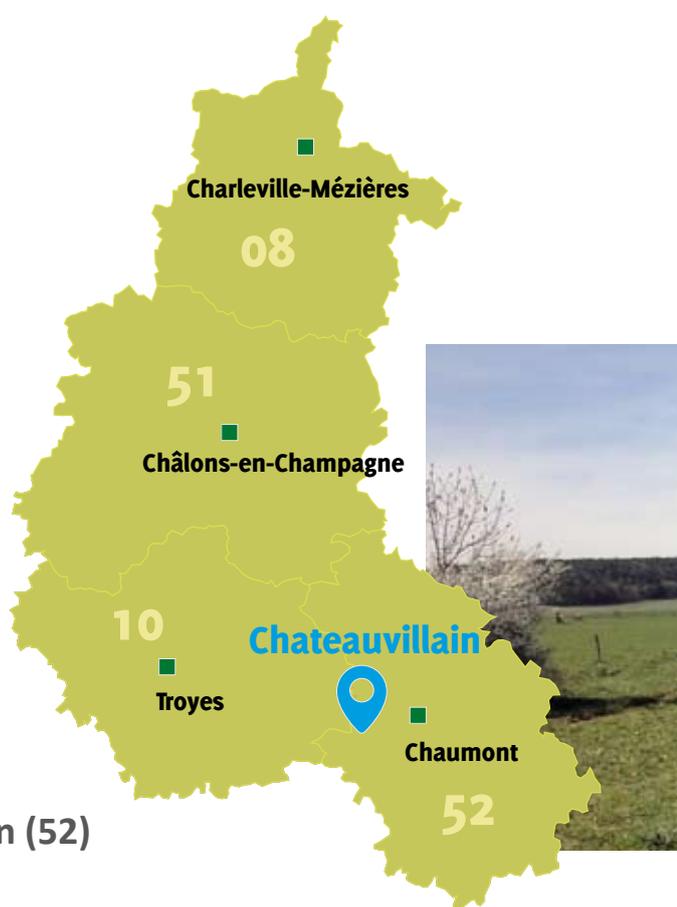


Rencontre avec

DOMINIQUE GUENAT



Eleveur bio à Chateauvillain (52)



Bonjour Dominique, peux-tu présenter ton parcours en quelques mots ?

Dominique GUENAT : «Mes parents étaient agriculteurs. Je me suis installé en 1981. Avec mon père, nous avons commencé à découvrir l'agriculture biologique dès 1983. Nous avons fait des essais pour la mettre en pratique mais seulement sur une partie de l'exploitation. J'ai converti l'exploitation petit bout par petit bout car l'objectif était de faire du bio mais également de se dégager un revenu. A l'époque c'était d'autant plus difficile qu'il n'y avait pas d'aide à la conversion. C'est pourquoi ma conversion a été longue. Ensuite en 1987, j'ai eu le remembrement de la ferme et j'ai perdu quasiment toutes les parcelles converties. C'était une bonne occasion de recentrer les parcelles mais il a fallu que je reprenne la conversion depuis le début. Dans les années 90, j'étais en GAEC puis je me suis retrouvé seul alors j'ai fait le choix de prendre des apprentis. Cela me permettait à la fois d'avoir une masse salariale assez faible et de former des jeunes. Il y a 7 ans, j'ai embauché une personne à temps partiel. Et 2 ans plus tard, un jeune est venu me voir pour travailler avec moi. Il avait une formation en fonderie, rien à voir avec l'agriculture,

mais il était motivé. Nous avons fait un contrat de conversion professionnelle, je l'ai formé, ça s'est bien passé et il est toujours là.

J'ai toujours produit du lait, ce qui a été une épée de Damoclès au dessus de ma tête par rapport à ma conversion en bio car il y a eu des crises,

**“DURANT PLUS DE 20 ANS
JE N'AI PAS ÉTÉ VALORISÉ
EN BIO.”**

des hauts et des bas. En plus, ça ne représentait pas beaucoup de chiffres d'affaire car j'ai tenu 20 ans sans réelle valorisation en AB.»

**Alors justement,
comment es-tu venu à l'AB ?**

DG : «C'était une prise de conscience qu'il y avait un problème. Avant, on faisait des céréales : on semait, on faisait un désherbage, l'intervention suivante c'était la moissonneuse et c'est tout... Dans les années 80, sont arrivés les fongicides, on traitait les céréales qui avaient des maladies. Ensuite c'était les insectes, on avait des attaques de pucerons sur les blés au stade pâteux. Les interventions se faisaient par hélicoptère, le technicien du négoce nous appelait pour

jalonner nos blés. L'hélicoptère passait le traitement et on ne vérifiait même pas s'il y avait des auxiliaires ou même des pucerons... Bref, ça ne me semblait pas normal comme façon de travailler.

Puis nous sommes allés au Salon de l'Agriculture à Paris, et nous avons vu un stand sur l'agriculture biologique, on a eu des bons contacts avec la personne qui tenait ce stand. Quelques mois après, nous avons reçu une invitation pour visiter une ferme bio dans la Somme. C'était une grande ferme avec céréales et élevage, c'était très intéressant, ça nous a donné des idées. C'est à partir de ce moment que nous avons commencé nos essais. Depuis, je ne regrette pas ce choix, car je sentais qu'avec les traitements ça allait être pire et finalement c'est ce qui s'est passé. »

Comment fonctionne ta ferme ?

DG : «Actuellement, j'ai 76 hectares, 50 vaches laitières, tout est en prairie sauf 4 hectares en orge de printemps et j'ai donc 2 salariés à temps partiel. J'ai quasiment un système herbager, un peu de céréales qui sont autoconsommées pour le bétail, et j'achète des concentrés pour équilibrer la ration des animaux. Il y a 5 ans, j'avais beaucoup plus de céréales : 8 hecta-

Fête
du Lait
Bio



CHAMPAGNE
ARDENNE

Le 7 juin, Dominique a accueilli pour la première fois la Fête du Lait Bio sur sa ferme. Un événement réussi avec plus de 250 visiteurs et 70 petits déjeuners. Merci à lui et à son équipe de bénévoles.

EARL Dominique GUENAT

Production bio : Orge, prairie permanente, prairie temporaire, vaches laitières et génisses laitières de renouvellement.

Séchoir en grange

Débouché : Biolait

SAU : 76 HA

Conversion : 1983

UTH : 2



res de maïs, 4 hectares d'orge, 6 hectares de féverole et je faisais de l'ensilage de maïs. Mais il y a 3 ans, j'ai opté pour un système de séchage en grange donc j'ai arrêté l'ensilage et le maïs. L'objectif était d'être plus autonome, les deux premières années se sont bien passées mais cette année, c'est dur.



Pour développer la ferme, j'ai eu une autre difficulté : trouver un collecteur de lait. Durant plus de 20 ans je n'ai pas été valorisé en bio. Biolait n'était pas loin de passer en Haute-Marne quand il y a eu la crise du lait bio en 2008. Après cette crise, ça allait mieux pour Biolait, et ils sont finalement revenus en Haute-Marne. Entre temps, j'avais eu des propositions pour aller chez d'autres collecteurs mais j'adhère plus aux principes de Biolait (laiterie 100 % bio,...). D'autres producteurs ont fait le choix de Biolait et un réseau a ainsi émergé en Haute-Marne puis dans les régions voisines. Le camion Biolait est passé chez moi dès le début de la tournée en Haute-Marne en 2009. Et c'est à ce moment que j'ai mieux valorisé mon lait. Avant 2009, j'avais toute ma SAU en bio (ce qui ne me rapportait rien) et mon troupeau de vache était en conventionnel. Mon

fouillage était bio mais j'achetais des concentrés conventionnels car les concentrés bio étaient 2,5 fois plus chers, c'était trop pour moi avant que je valorise. Cela montre l'intérêt de développer les filières qui assurent des valorisations qui rémunèrent le mieux possible.

Enfin j'ai fait le choix d'externaliser plusieurs travaux : épandage de compost, pressage de paille, moisson, travaux lourds du sol car avec la taille de ma ferme, il n'était pas intéressant d'investir dans le matériel.»

Quelle race de vache as-tu ?

Et quelle gestion sanitaire pratiques-tu ?

DG : « Mon grand-père faisait de la Simmental, mon père aussi et j'ai continué. Nous avons une bonne sélection génétique, c'est une race mixte lait et viande avec un bon équilibre carcasse et production de lait. Chaque vache fait 6500 litres de lait avec 38% de matière de grasse. Côté santé animale, j'emploie les pratiques alternatives. J'ai été formé au GIE Zone Verte où j'ai acquis des connaissances en homéopathie. Enfin, en bio, on a tout de même moins de problèmes sanitaires.»

Que penses-tu de l'AB dans le contexte actuel ?

DG : « Je ne comprends pas les politiques actuelles vis-à-vis du bio. On encourage le bio avec les conversions mais pas le maintien. On développe la production mais pas les filières. Toutes ces restrictions budgétaires risquent de calmer les porteurs de projet en bio, alors qu'actuellement, on n'a pas assez de conversions pour compenser les départs à la retraite. Résultat, je pense qu'on va avoir moins de lait et cela même si la consommation continue sa progression. Le seul côté positif, c'est pour les producteurs qui vont peut-être pouvoir vendre leur lait plus cher. Mais ça, ce n'est pas garanti également. » ■

GRANDES CULTURES BIO



Chargée de mission: Céline BARRERE

EMAIL: c.barrere@biochampagneardenne.org

Du chanvre bio en région

La FRAB Champagne-Ardenne a initié en 2014 une réflexion sur la filière chanvre bio à l'échelle régionale. Cette culture peut trouver sa place dans les rotations des polyculteurs : plante à fort pouvoir nettoyant, pas de ravageurs, intérêt économique, diversification... Les raisons de la cultiver peuvent être multiples. De plus, c'est en région que se trouve la plus grosse coopérative chanvrière de France « La Chanvrière de l'Aube » (LCDA). Un travail a donc été initié en partenariat avec celle-ci pour développer cette filière.

Un marché demandeur en chènevis

En 2012, environ 15 000 ha de chanvre étaient cultivés en Europe dont 11 500 ha en France mais seulement 546 ha étaient notifiées en bio à l'Agence Bio.

En agriculture classique, le chanvre est essentiellement cultivé pour la paille. Celle-ci est divisée en deux parties : les fibres et la chènevotte qui ont des utilisations diverses (bâtiments, automobile, litière, paillage...) A l'inverse, le principal intérêt du chanvre en bio est sa graine appelée chènevis. Il est difficile de quantifier précisément la demande européenne en chènevis bio mais les opérateurs de la filière constatent une demande importante et grandissante. Actuellement, la production européenne ne couvre pas les besoins et des importations hors Union Européenne sont nécessaires. Ce marché est en expansion car la demande en alimentation humaine se développe avec la consommation d'huile de chanvre par exemple.

Les polyculteurs champardennais ont un rôle à jouer

Une centaine d'hectares ont été cultivés en région cette année. Les rendements champardennais sont parmi les plus élevés en France et ne diffèrent que

peu en classique ou en bio. En bio, les polyculteurs récoltent environ 7 tonnes de paille et 1 tonne de chènevis. La sélection génétique française a été faite de telle façon à avoir des variétés mixtes produisant à la fois de la paille et du chènevis.

Retours sur l'année

Cette année, les semis se sont terminés fin avril et se sont déroulés dans de bonnes conditions. En effet, avec les conditions météorologiques de début avril, les sols étaient

réchauffés et ressuyés, conditions nécessaires à une bonne levée. Le chanvre doit avoir une levée homogène et assez rapide afin de couvrir le sol rapidement et empêcher le développement des adventices. Dans l'ensemble, le chanvre a bien démarré et a pris le dessus sur les adventices. Toutefois, les conditions très sèches qui ont suivi ont pénalisé les cultures d'été dont le chanvre. De plus, les vents particulièrement violents en septembre ont causé la chute d'une partie des graines. Au moment de l'écriture de cet article, seul le chènevis est récolté et les rendements sont inférieurs à la moyenne, autour de 5-6 q/ha contre 10 q habituellement. Les rendements en paille devraient également être à la baisse.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les deux notes produites par la FRAB et disponibles sur le site, dans la rubrique : www.biochampagneardenne.org/nos-actions/grandes-cultures : « Découverte du chanvre bio et de la situation régionale en Champagne-Ardenne » et « L'essentiel de la demi-journée chanvre bio » ou contactez Céline Barrère, chargée de mission Grande Culture.

Itinéraire technique du chanvre bio

- **Préparation du sol** : labour – reprise au vibroculteur – faux semis (gestion des adventices et réchauffement du sol)
- **Semis** : Avril-mai à 45 kg/ha en variété très précoce (Uso 31) à précoce (Fedora 17) selon la situation géographique
- **Fertilisation** : précédent cultural + vinasse et/ou fiente. LCDA conseille d'apporter 15 u d'N par tonne de paille. Les besoins du chanvre sont plus importants en potasse (x2 par rapport à l'azote).
- **Récolte** : du chènevis à la moissonneuse-batteuse autour du 15 septembre (barre de coupe levée au maximum, chènevis séché le jour même), fauche de la paille, puis passage d'un andaineur et pressage en balles rondes. LCDA ne prend pas de balles carrées car celles-ci sont forcément liées avec du plastique qui est absolument à éviter pour les fibres à destination du marché papetier. Entre la fauche et le pressage, il faut compter 8 à 10 jours.



Les enjeux du développement des filières monogastriques bio

Rappel du contexte

Contrairement aux ruminants, les monogastriques (porcs, volailles de chair et poules pondeuses) bio sont sujets à une dérogation sur l'alimentation. Il est possible d'incorporer jusqu'à 5 % de matières premières conventionnelles dans leur ration. Les matières premières conventionnelles utilisées par les fabricants d'aliments sont surtout du gluten de maïs et de la protéine de pomme de terre. Elles permettent d'apporter une part des protéines et des acides aminés essentiels aux besoins spécifiques des monogastriques. Or, en 2017, cette dérogation devrait prendre fin.

C'est dans ce contexte que, la FRAB a souhaité obtenir des pistes d'accompagnement des filières monogastriques vers une alimentation 100% bio. Cela demandait de mieux connaître les filières monogastriques, les systèmes de production, l'avis des acteurs sur la fin de dérogation ou encore les possibles impacts d'une alimentation 100% bio.

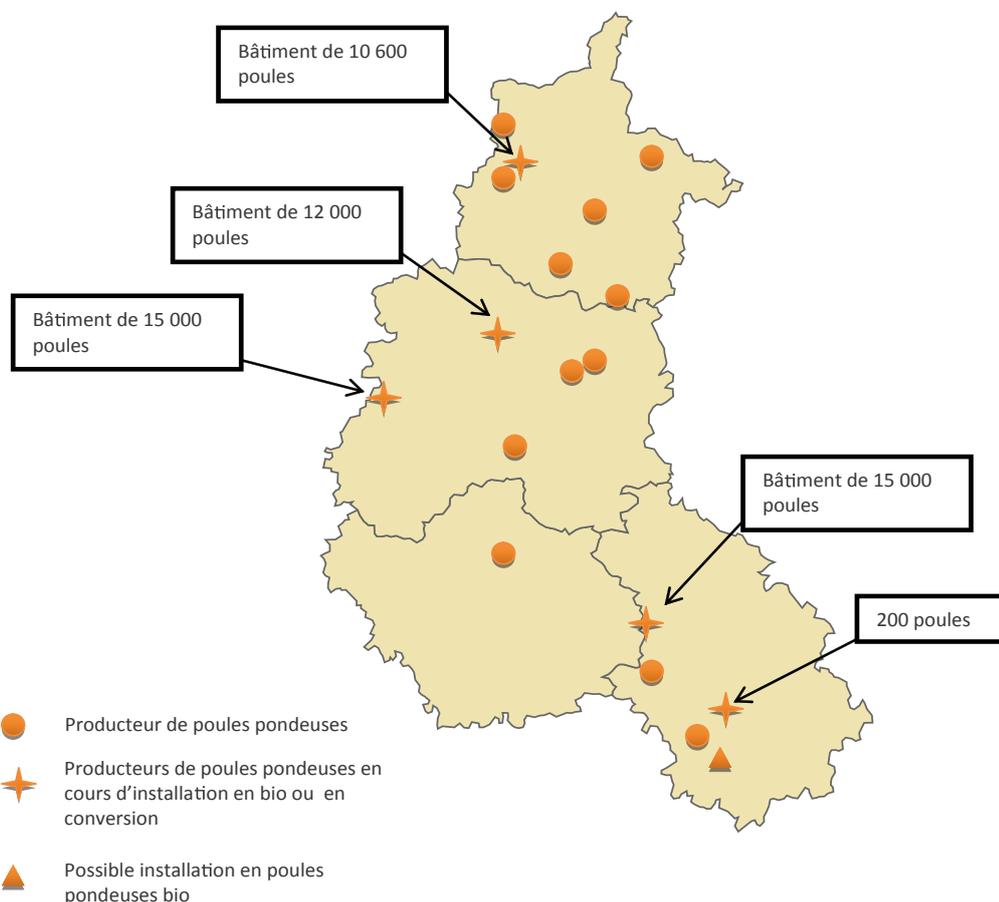


Juliette BONNARD, étudiante à l'école d'ingénieur agronome de Clermont-Ferrand a réalisé son stage de fin d'études sur cette thématique. Elle a d'abord réalisé des recherches bibliographiques. Ensuite, elle a enquêté auprès d'une cinquantaine d'acteurs : producteurs et porteurs de projets, fabricants d'aliment, coopératives céréalières, collecteurs d'œufs, coopératives porcines... Au total, 16 producteurs de monogastriques sur les 20 ont été rencontrés.

Zoom sur les filières et les productions monogastriques régionales

Les ateliers et les filières monogastriques bio en Champagne-Ardenne sont plutôt jeunes et faiblement développés. Le manque d'opérateurs en amont des filières (couvoirs, vendeurs de porcelets...) complexifie l'approvisionnement en jeunes animaux. L'absence d'usines de fabrication d'aliments du bétail bio en région empêche de valoriser localement les productions de grandes cultures et induit des coûts logistiques. Seules les filières longues de poules pondeuses sont bien implantées.

Les ateliers sont très diversifiés selon leur place dans la ferme, leur taille, leur mode de commercialisation, le système de production,... C'est particulièrement le cas dans les ateliers de poules où l'on retrouve des fermes de 100 poules jusqu'à celles qui en comptent 15 000 (cf. carte ci-contre). De plus,



les productions monogastriques évoluent. Le cheptel de poules pondeuses devrait être multiplié par 2,5 dès l'année prochaine. On tend vers des installations d'ateliers de plus grandes tailles en filière longue. La production de volailles de chair devrait quant à elle être multipliée par 8 à courts termes avec la mise en place d'une filière longue. Ces mutations sont induites par une demande locale en croissance pour les produits bio.

Zoom sur l'alimentation 100% bio

Les producteurs développent plusieurs stratégies pour alimenter les monogastriques. Il est possible de réaliser tout ou partie de son aliment à la ferme.

Dans le cas des volailles de chair, l'achat de l'aliment et la fabrication à la ferme évoluent en fonction de l'âge de l'animal.

Au contraire, les ateliers pondeuses sont plus dépendants des fabricants d'aliments.



Aujourd'hui, aucune ferme monogastrique champardenaise n'est totalement autonome sur l'alimentation, et ce particulièrement sur les protéines.

Selon les acteurs des filières, le passage à une alimentation 100% bio est complexe. Les fabricants d'aliments vendent très peu d'aliments monogastriques 100% bio. Il est selon eux possible de faire du 100% bio dans le cas des porcs, sur des systèmes extensifs ou en diminuant les critères de production en pondeuses.

La fin de la dérogation pourrait induire une augmentation du coût de l'aliment (de 7 à 15%) et une diminution des performances des animaux. Cela pourrait toucher les filières grandes cultures puisque les 5% de conventionnel seront, dans certains cas, remplacés par du tourteau de

soja bio au détriment des protéagineux bio locaux. Même s'il existe un consensus autour d'un impact économique, les conséquences envisagées du 100% bio ne sont pas une science exacte.



À partir de la composition actuelle des rations, on peut évaluer quels pourraient être les systèmes les plus impactés par la fin de dérogation. Il en ressort que les fermes en pondeuses qui commercialisent uniquement en filière longue et qui n'ont pas de cultures sur la ferme sont les plus sensibles.

Perspectives d'actions pour la suite

Plusieurs propositions ont été formulées pour accompagner les producteurs et les filières vers une alimentation 100% bio. Il pourrait s'agir de réunir les producteurs autour de cette question (entre autre !), d'organiser des formations, de favoriser l'autonomie des fermes, de travailler sur les filières grandes cultures,...



Le mot de Juliette

« Ça y est ! Mon stage prend fin ! Je tenais à remercier chaleureusement l'ensemble des producteurs qui ont participé à la démarche. Grâce à vous, j'ai obtenu (ou presque) mon diplôme ! Je vous remercie de m'avoir accordé du temps pour répondre à un questionnaire un peu long, pour m'avoir fait visiter votre ferme et parlé de votre métier. C'était pour moi les moments les plus passionnants. Je m'en vais désormais vers d'autres horizons pour prendre le temps de réfléchir à mon projet d'installation (en bio bien sûr, mais en chèvres!). J'espère que le travail fourni vous sera utile. Je vous souhaite à tous une belle continuation sur vos fermes. Peut-être nous recroiserons nous dans le réseau bio... »



Le travail de Juliette a donné lieu à deux restitutions sur ferme et nous tenons à remercier le GAEC THOREY (atelier d'engraissement porcin pour la vente directe, MBCA et Cirhyo dans l'Aube) et le GAEC DE NAU FONTAINE (atelier volailles chairs et œufs, tout en vente directe dans les Ardennes) de nous avoir accueilli. Avec une vingtaine de participants, ces deux rencontres ont permis de confronter différents acteurs autant producteurs bio en place que des porteurs de projet ou des collecteurs aux enjeux réglementaires, techniques et filières que posent ces productions.

Les filières monogastriques en synthèse « FFOM* »

*FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

Au nom de toute la FRAB :
un grand merci à Juliette pour son travail et on lui souhaite le meilleur dans ses projets bio ! ■

Pour plus d'informations sur le stage de Juliette ou les filières monogastriques, notamment pour plus de détails sur les spécificités des différents systèmes de production et les différents choix de filières, contactez Iska GLÄSER : Chargé de missions filières élevage biologique à la FRAB au 03 26 64 97 10 ou i.glaser@biochampagneardenne.org

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Secteur rémunérateur • Fermes diversifiées • Eleveurs plutôt jeunes • Volonté de réseau • Autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'accompagnement • Approvisionnement animaux • Faible nombre de producteurs • Peu d'opérateurs • Difficulté technique
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Marché en expansion • Développement des céréales bio • Mise en place d'opérateurs • Développement commercialisation circuits "alternatifs" 	<ul style="list-style-type: none"> • Marchés fragiles • Certaines réglementations

Des projets sur la nouvelle grande région...



Les filières monogastriques sont un exemple intéressant de projet pouvant se travailler de l'Alsace à la Champagne-Ardenne. En effet, avec des forces et des faiblesses différentes, les trois régions ont le point commun que les filières porcs et volailles méritent une attention particulière pour relever les nombreux enjeux identifiés par le travail de Juliette mais aussi par bien d'autres sur les trois régions « historiques ».

Un des enjeux pour nos régions consiste à s'approprier les études et travaux de recherche concernant la formulation 100% bio. C'est notamment le cas de l'outil « Avifaf Bio » qui devrait voir le jour et être expérimenté dans le cadre du projet Avialim Bio. Ce logiciel totalement adaptable permet à tout producteur de pouvoir constituer des rations en y intégrant pourquoi pas, toute matière première dite innovante parce que jusqu'à maintenant inexistante dans les rations... Des perspectives donc pour s'autonomiser dans ses recherches de rations.

Et sans attendre la future région, à vos agendas...

• Journées d'échange filières élevages en développement par le **CGA Lorraine** plutôt à destination des éleveurs déjà en AB : « **Le porc bio, des ateliers spécialisés en engraissement** », lundi **26 octobre 2015** à Vrecourt (88140).

Contacts et inscription : dès que possible au 03 83 98 09 20 ou escheepers.cga@orange.fr ou jsicard.cga@orange.fr

• Journée technique porc bio plein air en Côte d'Or avec visites et échanges par **Interbio France-Comté** : « **Naisseur-engraisseur et engraisseur-transformateur** », le mercredi **4 novembre 2015**

Contacts et inscription : Alban MONDIERE, Technicien Polyculture Elevage INTERBIO avant le 20 octobre au 03 81 66 28 32, alban.mondiere@agribiofranchecomte.fr



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN CHAMPAGNE-ARDENNE CONTINUE SA PROGRESSION

Chargé de mission: Bastien GUICHETEAU EMAIL: b.guicheteau@biochampagneardenne.org

Bilan 2014

Les chiffres définitifs sur les productions bio en 2014, publiés par l'Agence bio, viennent de sortir.

La barre des **20 000 ha** engagés en bio a été atteinte en 2014 et on comptait **21 028 ha** en fin d'année. Les surfaces conduites en agriculture bio en Champagne-Ardenne ont ainsi augmenté de **1 429 ha** sur l'année 2014. Elles représentent maintenant **1,4 %** de la surface agricole utile champardennaise. Au total, ce sont **478** fermes ou domaines qui étaient engagés en bio au 31 décembre 2014.



Dans les Ardennes

138 exploitations étaient engagées en bio fin 2014 pour une SAU de **7 678 ha** (2,5% de la SAU départementale). Par rapport à 2013, ce sont 411 ha supplémentaires. Les ateliers les plus présents sont les élevages bovins lait et allaitants et les grandes cultures.

Dans l'Aube

72 exploitations étaient engagées en bio fin 2014 pour une SAU de **2 729 ha** (0,7% de la SAU départementale). Par rapport à 2013, ce sont 4 ha supplémentaires. Les ateliers les plus présents sont la viticulture et les grandes cultures.

Dans la Marne

201 exploitations étaient engagées en bio fin 2014 pour une SAU de **4 672 ha** (0,8% de la SAU départementale). Par rapport à 2013, ce sont 831 ha supplémentaires. Les ateliers les plus présents sont la viticulture et les grandes cultures.

Dans la Haute-Marne

67 exploitations étaient engagées en bio fin 2014 pour une SAU de **5 948 ha** (2,0% de la SAU départementale). Par rapport à 2013, ce sont 182 ha supplémentaires. Les ateliers les plus présents sont les élevages bovins lait et allaitants.

Viticulture

À la fin de l'année dernière, on comptait **106** domaines viticoles en bio sur **438 ha**, ce qui représente 1,4% du vignoble régional.



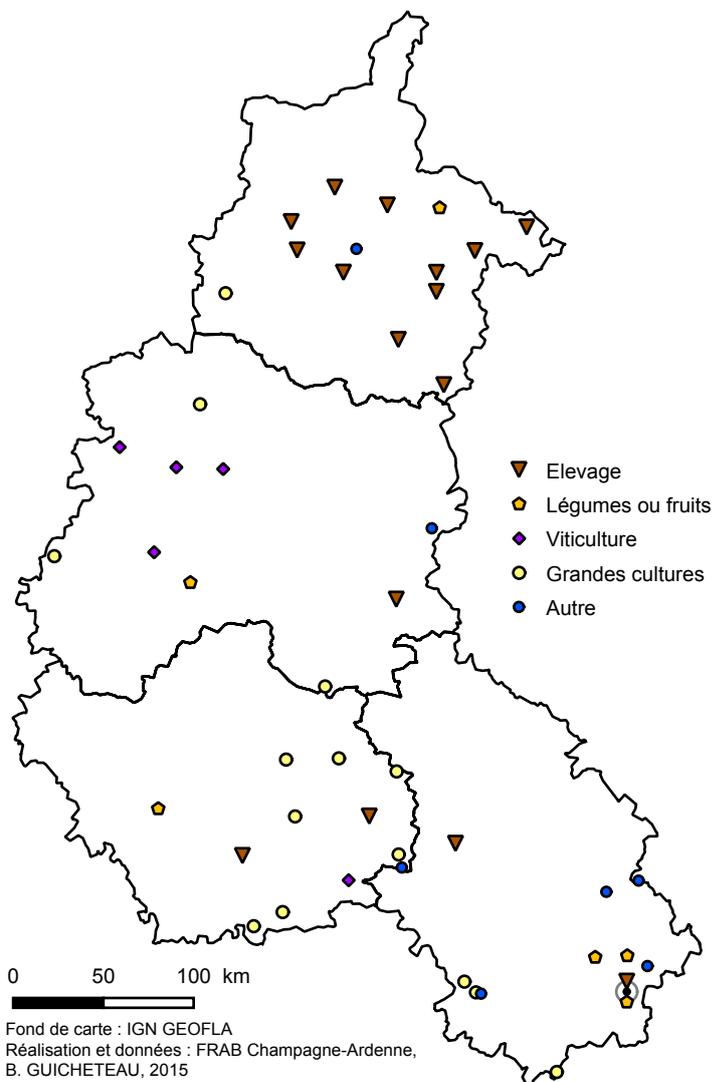
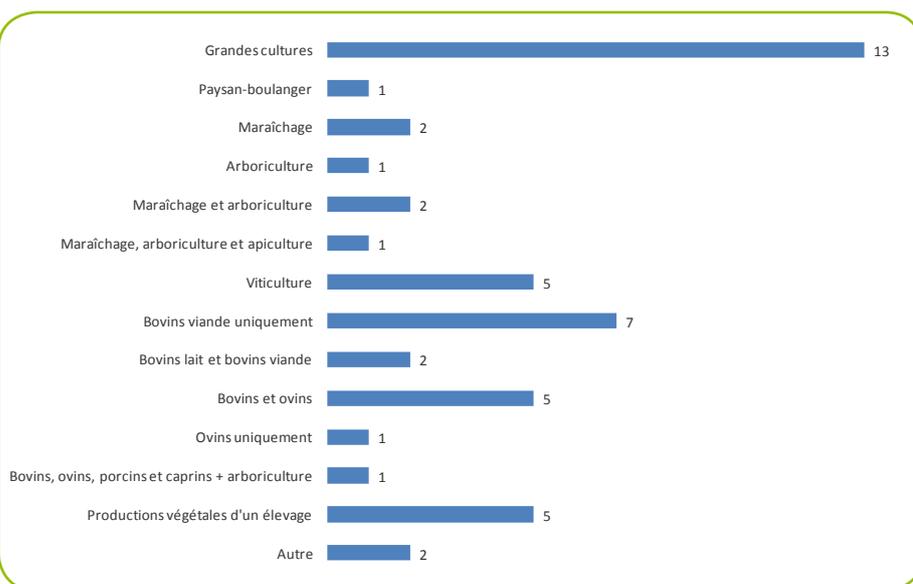
La barre des 500 fermes et domaines bio en Champagne-Ardenne a été atteinte !!

En 2015, on constate un grand nombre de nouvelles notifications (engagement dans la démarche de conversion) en bio sur les 5 premiers mois de l'année. Nous comptons déjà 48 nouvelles fermes engagées en bio ce qui amène le nombre de fermes et domaines bio au-dessus des 500 ! La progression pour l'année 2015 devrait ainsi largement dépasser celle des 3 dernières années, aussi bien en termes de surface qu'en nombre de fermes.

À la fin du mois de juin, on compte ainsi 14 nouvelles fermes bio dans les Ardennes, 12 dans l'Aube, 10 dans la Marne et 12 en Haute-Marne.

En termes de production, on dénombre 15 notifications en élevage bovins allaitants (dont 2 sont producteurs laitiers également, 5 élèvent aussi des ovins et 1 est à la fois notifié en porcins, caprins, ovins et bovins), 1 en ovins uniquement, 5 en viticulture, 5 en maraîchage (dont 2 font également de l'arboriculture et 1 est notifié en maraîchage, arboriculture et apiculture), 1 en arboriculture uniquement, 14 en grandes cultures (dont 1 est paysan-boulangier) et 5 sont des éleveurs qui n'ont pour l'instant converti que la partie végétale de leur ferme.

Le graphique ci-dessous résume les productions de ces nouvelles fermes notifiées en bio début 2015 :



Localisation et production principale des producteurs bio engagés durant le 1er semestre 2015

Un signal encourageant pour le Plan Bio en région

Ces premières informations sur l'engagement d'un nombre important de nouvelles fermes sont encourageantes dans l'objectif du doublement des surfaces visé pour 2020 dans le cadre du Plan Bio régional. ■

AGENDA

SIGNATURE DU PLAN BIO CHAMPAGNE-ARDENNE

30 octobre 2015
à Brigny-Vaudancourt

Le plan bio régional sera signé sur la ferme bio de Cécile et Jérôme OUDART à Brigny-Vaudancourt (51), le vendredi 30 octobre 2015, en présence de la DRAAF Champagne-Ardenne, du Conseil Régional de Champagne-Ardenne et des Agences de l'Eau présentes sur le territoire, du réseau des producteurs bio de Champagne-Ardenne et du réseau des Chambres d'Agriculture de Champagne-Ardenne.



VISITE DE FERME CHEZ JEAN-FRANÇOIS ET QUENTIN GUILLAUME

13 novembre 2015
au GAEC du Courtisel - SIGNY-MONTLIBERT (08)

Contact : g.fontanieu@biochampagneardenne.org
Tél. : 06 35 51 67 10

VOYAGE D'ÉTUDE SUR LA FERME EXPÉRIMENTALE DE L'INRA DE MIRECOURT

28 octobre 2015 à Mirecourt (88)

Contact : g.fontanieu@biochampagneardenne.org
Tél. : 06 35 51 67 10

FORMATIONS

COMPOSTAGE À LA FERME

Cette formation sur deux jours se déroulera le

mercredi 25 / jeudi 26 novembre 2015

à destination de tous les agriculteurs qui souhaitent apprendre et / ou se perfectionner à faire un compost sur leur ferme et à l'utiliser.

LUTTER CONTRE LE VARROA EN APICULTURE BIOLOGIQUE

lundi 02 novembre 2015

1 journée de formation destinée en priorité aux apiculteurs professionnels de Champagne-Ardenne et des régions limitrophes, en bio ou intéressés par la bio.

PRATIQUER LES TCS EN GRANDES CULTURES BIO

2 journées de formation avec Maurice CLERC et Matthieu ARCHAMBEAUD :

mardi 17 novembre / mercredi 09 décembre 2015

Plus d'informations sur les formations, contactez Bastien GUICHETEAU à la FRAB :
03 26 64 97 09 ou par e-mail :

b.guicheteau@biochampagneardenne.org

Magazine réalisé avec le soutien de :



ANNONCES

Installation

Terre de Liens Champagne-Ardenne, partenaire du réseau GAB-FRAB, est en contact avec plusieurs personnes ayant un projet d'installation en Bio dans la Marne mais ne disposant pas de terres. Nous vous faisons donc suivre leurs annonces ci-dessous. Si vous avez connaissance d'opportunité de foncier ou êtes vous-mêmes prêts à mettre à disposition des terres (location/vente/association) pour leur permettre de s'installer, n'hésitez pas à contacter Terre de Liens Champagne-Ardenne.

Contact par mail : champagne-ardenne@terredeliens.org
Téléphone : 09 70 20 31 41

ou contactez directement les porteurs de projet :

M. et Mme BAUDOIN recherchent petite exploitation agricole (terres et bâtiments) en location ou à acheter d'environ 4 hectares min, pour projet familial en maraîchage bio, ferme pédagogique et camping à la ferme. Installation souhaitée en 2016, en Champagne-Ardenne et de préférence dans la Marne. Nous avons tous deux une formation en maraîchage bio.
Contact : tarmac511@hotmail.com / Tél. : 02 54 43 49 34

Mme Aurélie HÉMARD recherche environ 1,5 ha dans la Marne pour installation en petits fruits rouges et arboriculture bio en 2016. Idéalement situées aux alentours d'Epernay, Reims, Fismes, limitrophes 02.
Contact : aurelie.hemard@yahoo.com / Tél. : 06 35 51 67 10

M. Paul PETIT recherche 2ha minimum dans la Marne pour installation en maraîchage Bio fin 2016/2017 (après BPREA et stages).
Contact : paulmat.petit@gmail.com

Mme Julie ROUJAS recherche 1 à 2ha, dans la Marne de préférence, pour installation en maraîchage Bio en 2017 (après BPREA et stages).
Contact : juli.roujas@gmail.com / Tél. : 06 75 15 80 86

M. Jean-Philippe ZINZINDOHOUE recherche entre 2 et 3ha dans la Marne pour installation en maraîchage Bio en 2017 (après BPREA et stages).
Contact : dahovidread@hotmail.com / Tél. : 06 62 70 49 93

Recherche exploitation agricole pour production de porcs bio

Recherche un corps de ferme avec maison d'habitation, hangars et environ 10 ha de prairies, bois. Secteur des Ardennes et de l'Aisne.

Contact : Mademoiselle BEGHUIN Marie
32 rue du gard 08380 SIGNY LE PETIT
Tél.: 06 42 87 40 54

Mécanicien agricole

Benoit MASSART vous communique les coordonnées de son mécanicien agricole expérimenté. Intervient à domicile:

Contact : Franck BADIN : Tél.: 06 03 94 05 22

Faire paraître une annonce

Vous souhaitez passer une annonce, contactez Sébastien au 03 26 64 90 29 ou par e-mail à :
s.dusoir@biochampagneardenne.org

Tarif : 5€ par annonce.

Gratuit pour les adhérents et sympathisants du réseau bio de Champagne-Ardenne (GAB, FRAB et Association des Champagnes Biologiques)